



P♥litique de la famille et des aînés

Plan d'action
2025 → 2027



Table des matières

Mot du maire	4
Objectifs de la politique et processus	6
Définition de la famille et des aînés.....	9
Portrait de la population de Mirabel	10
Plan d'action 2025-2027	14
Mise en œuvre et suivi de la politique	31
Remerciements	31

16

AXE 1 • Habitat
et milieu de vie

18

AXE 2 • Participation
sociale

19

AXE 3 • Loisirs

22

AXE 4 • Respect et
inclusion sociale

24

AXE 5 • Santé et
services sociaux

26

AXE 6 • Sécurité

27

AXE 7 •
Espaces extérieurs
et bâtiments

28

AXE 8 • Transport
et mobilité

30

AXE 9 •
Communications
et information

Mot du maire

Chères Mirabelloises,
Chers Mirabellois,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la Politique de la famille et des aînés de la Ville de Mirabel. Ce document témoigne de notre engagement à offrir un milieu de vie inclusif, sécuritaire et dynamique, où chaque génération peut grandir, évoluer et s'épanouir.

Mirabel est une ville en pleine croissance, et cette politique reflète notre volonté d'adapter nos services et nos infrastructures aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Nous avons écouté vos besoins, consulté nos partenaires et travaillé avec passion pour élaborer des actions concrètes qui favoriseront le bien-être des familles et des aînés.

Nos objectifs sont clairs : améliorer l'accès aux services de loisirs et de culture, encourager la mobilité et l'accessibilité universelle, soutenir les initiatives intergénérationnelles et veiller à ce que chaque Mirabelloise et Mirabellois se sente appuyé et valorisé au sein de notre communauté.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette politique : citoyens engagés, organismes locaux, élus et employés municipaux. Votre participation fait de Mirabel un modèle de solidarité et d'innovation sociale.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour une ville où il fait bon vivre à tout âge.



Patrick Charbonneau

Maire de la Ville de Mirabel



Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

En tant que maman de cinq enfants et citoyenne engagée de Mirabel, je ne pouvais faire autrement que de soutenir activement l'élaboration de notre Politique familiale municipale amie des aînées. Participer à cette démarche, aux côtés de gens passionnés et dévoués, a été pour moi une occasion précieuse de contribuer à un projet qui fait vraiment une différence dans la vie de nos familles, de nos jeunes et de nos aînés.

Dans notre belle et grande Ville, où la vie de quartier, l'entraide et la qualité des services sont au cœur de nos priorités, il allait de soi de réfléchir ensemble aux meilleures façons de répondre aux besoins bien réels de nos citoyens. Que ce soit en matière de mobilité, de loisirs, de soutien aux familles, de sécurité ou d'inclusion sociale, cette politique vient poser des actions concrètes et porteuses pour aujourd'hui et pour demain.

Comme élue municipale, mais surtout comme femme profondément attachée à sa communauté, je suis fière de voir Mirabel évoluer selon une vision humaine, durable et respectueuse de toutes les générations.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à cette belle aventure, que ce soit par leurs idées, leur temps ou leur expertise. Grâce à vous, nous pouvons aujourd'hui affirmer, haut et fort, notre volonté de faire de Mirabel un milieu de vie où chacun trouve sa place et peut s'épanouir pleinement, peu importe son âge.

Au plaisir de continuer à bâtir, ensemble, un Mirabel qui nous ressemble.



Roxanne Therrien

Conseillère municipale,
présidente du comité de pilotage Famille

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

C'est avec une grande fierté que je vous présente cette nouvelle Politique familiale municipale amie des aînés, fruit d'un travail concerté entre la Ville, les organismes du milieu et nos précieux citoyens. En tant que membre du comité de pilotage, j'ai eu le privilège de contribuer aux réflexions et aux orientations qui guideront nos actions pour les années à venir.

Nos aînés occupent une place essentielle dans notre communauté. Leur expérience, leur engagement et leur dynamisme sont des richesses inestimables. Il est donc primordial d'adapter nos services et nos initiatives afin de favoriser leur bien-être, leur inclusion et leur qualité de vie. Grâce à cette politique, nous réaffirmons notre engagement à répondre à leurs besoins et à créer un milieu de vie où ils peuvent s'épanouir pleinement.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs engagés dans cette démarche : les citoyens qui ont partagé leurs préoccupations et leurs idées, les membres du comité qui ont travaillé avec dévouement, ainsi que l'administration municipale pour son soutien constant.

Je vous invite à prendre connaissance de cette politique et à participer, chacun à votre façon, à faire de notre ville un lieu toujours plus accueillant pour nos aînés.



Francine Charles

Conseillère municipale,
présidente du comité de pilotage MADA

Objectifs de la politique et processus

Dans un contexte où la population de Mirabel est largement composée de familles et où le vieillissement démographique s'intensifiera dans les années à venir, la Ville a choisi d'adopter une approche proactive en développant une politique familiale municipale incluant la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Le démarrage

À l'automne 2023, la Ville de Mirabel a déposé deux demandes de financement pour réaliser le projet : une au *Programme de soutien aux politiques familiales municipales* du **ministère de la Famille** et une au *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés* du **Secrétariat des aînés**. Une fois le financement confirmé, les travaux ont débuté.

Les objectifs

La **Politique de la famille et des aînés** vise à situer les familles au cœur des décisions municipales en assurant une écoute attentive de leurs besoins et en adaptant les actions de la Ville de Mirabel. Ce processus collaboratif a permis de mobiliser les acteurs du milieu afin de mieux comprendre les réalités familiales et d'identifier des pistes d'actions adaptées. Enfin, cette politique constitue un levier stratégique pour mettre en œuvre des initiatives concrètes, en faisant ainsi de Mirabel un milieu de vie accueillant, dynamique et inclusif pour toutes les générations.

De plus, en devenant une Municipalité amie des aînés, la Ville de Mirabel désire favoriser l'inclusion et l'épanouissement des personnes aînées en leur permettant de participer activement à la vie communautaire, aux activités de loisir et à la vie familiale. Cette politique encourage le renforcement des liens intergénérationnels en valorisant les échanges entre les générations. L'accessibilité des services de proximité est également une priorité afin de mieux répondre aux besoins des aînés et de leur offrir un cadre de vie adapté et sécurisant. En développant un sentiment d'appartenance et en luttant contre l'isolement, cette politique contribue à créer un environnement bienveillant où les liens sociaux sont renforcés.



Les comités de pilotage

Le rôle des comités dans cette démarche consistait à définir ce qu'est une personne aînée et une famille, à identifier les enjeux du milieu, ainsi qu'à établir les objectifs et les pistes d'actions du plan d'action afin d'élaborer la présente politique.

Deux comités ont été formés : l'un axé sur la famille et l'autre sur les aînés. Il était important d'y inclure des membres possédant une expertise et une connaissance approfondie des enjeux liés à ces thématiques. Ainsi, les comités ont été composés d'acteurs issus d'organismes communautaires, d'employés municipaux, de citoyens, de représentants d'organismes partenaires, de professionnels des services sociaux et de la santé des Laurentides, ainsi que de la santé publique des Laurentides. Au cours de l'année 2024-2025, ces comités se sont réunis à cinq reprises.



↑ Comité de pilotage Famille

De gauche à droite : Éric Laflamme, Geneviève Langlois, Roxanne Therrien, Marie-Hélène Delisle, Melissa Bonami, Annie Leroux, Roxanne Dinel, Isabelle Paquette, Pascale Bellemarre.

Absents : Francis Gascon, Maxime Chiasson



↑ Comité de pilotage MADA

Haut de gauche à droite : Jenny Ménage, Alexandra Paradis, Nathalie Giguère, Pascale Bellemarre, Yanina Tremblay, Sandra Lebouché.

Bas de gauche à droite : France Létourneau, Lise Coursol, Claudette Lafontaine, Marie-Hélène Delisle, Melissa Bonami. Absents : Francine Charles, élue, Karine Vendette

Les exercices de consultation citoyenne

La consultation citoyenne a joué un rôle clé dans l'élaboration de cette politique. Il était essentiel pour l'administration municipale et les comités de pilotage de prendre le pouls de la population en menant un sondage et en organisant des consultations publiques. De plus, la participation des organismes partenaires par le biais de leurs activités régulières, a permis ainsi de recueillir un large éventail de perspectives et de besoins.

Sondage

Un sondage¹ a été mené auprès des citoyens de Mirabel âgés de 12 ans et plus afin de recueillir leur opinion. Les résultats ont permis d'orienter la politique familiale municipale (PFM) et la démarche Municipalité amie des aînés, tout en identifiant les besoins et préoccupations des familles et des aînés dans divers aspects de la vie municipale.

Le sondage se composait de 28 questions en lien avec des domaines liés à la qualité de vie des citoyens comme l'habitation et le milieu de vie, les installations municipales, la sécurité, le transport et la mobilité, la santé et le soutien communautaire, la participation sociale, les communications et le portrait des répondants.

Ateliers de discussions

Des ateliers de discussion ont eu lieu dans le cadre d'activités régulières des organismes partenaires. Des échanges directs avec les citoyens ont été menés incluant des jeunes fréquentant les îlots jeunesse, des familles d'agriculteurs soutenus par Écoute agricole ainsi que des familles fréquentant la Maison de la famille.

Ateliers de consultation publique

En collaboration avec la firme Votepour.ca, les consultations visaient à approfondir les résultats du sondage et à identifier des pistes d'actions concrètes autour de 5 axes principaux.

Ce processus comprenait trois séances réparties sur deux journées² qui ont permis de mieux cerner les besoins des familles et des aînés, de valider les initiatives envisagées et d'identifier les enjeux soulevés par les citoyens pour une planification plus adaptée.

Consultations auprès des services municipaux

À la dernière étape du processus, les directions des services municipaux ont été consultées afin de valider et d'affiner les pistes d'actions identifiées. Cette démarche a permis d'assurer la faisabilité et l'intégration des recommandations dans les orientations municipales, tout en tenant compte des ressources disponibles et des enjeux propres à chaque service.

¹Réalisé du mois d'août à septembre 2024.

²Réalisé en octobre 2024.

Définitions

Une famille

Formée d'adulte(s) et d'enfant(s) dont ils ont la charge, la famille peut prendre plusieurs formes conventionnelles ou atypiques¹. La famille regroupe tous les membres constituant un noyau familial résidant dans le même domicile. C'est un ensemble d'individus partageant certaines valeurs et caractéristiques communes évoluant au rythme des différentes phases de la vie.

¹ Père-mère-enfant, monoparentale, recomposée, élargie, d'accueil, biologique, adoptive, homoparentale, choisie.

Une personne aînée

Avec les multiples nuances associées à cette catégorie d'âge — qu'il s'agisse de l'âge, de l'état de santé ou du statut à la retraite — la Ville de Mirabel affirme que :

- La personne aînée est un membre précieux de la communauté, contribuant à son enrichissement par la transmission de son savoir et de son vécu entre les générations.
- La personne aînée peut faire face à des défis particuliers, notamment en matière de santé, d'isolement social et d'accès aux services. Les besoins des personnes aînées sont variés, et elles vivent des réalités distinctes, évoluant en fonction des transitions de vie.
- La personne aînée d'aujourd'hui présente des profils variés : elle peut être encore active sur le marché du travail ou retraitée, un grand-parent dynamique, un bénévole engagé, et bien que plus âgée, elle peut conserver un esprit jeune.
- Elle peut avoir la liberté de délaisser certaines obligations pour se consacrer à des activités qui lui tiennent à cœur.
- Selon sa situation et sa perception, une personne peut se considérer aînée à partir de 60 ans.

Ainsi, en reconnaissant le rôle essentiel des personnes aînées au sein de la famille et de la société, la Ville de Mirabel s'engage à tenir compte de leurs conditions de vie, préoccupations, besoins et intérêts dans cette politique familiale municipale.

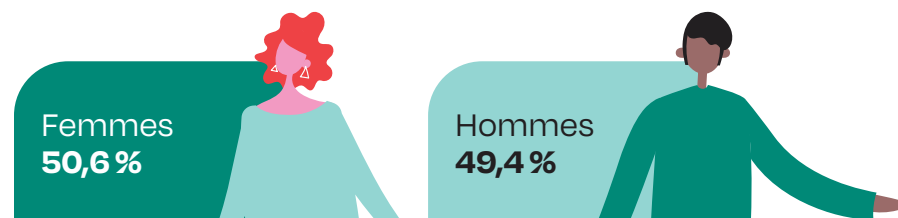


Portrait de la population de Mirabel

Situé au Centre-Sud de la région des Laurentides, Mirabel compte maintenant près de **68 000 habitants**, ce qui en fait la deuxième ville en importance dans la région. La population de Mirabel compte près de deux fois plus de jeunes que d'aînés.

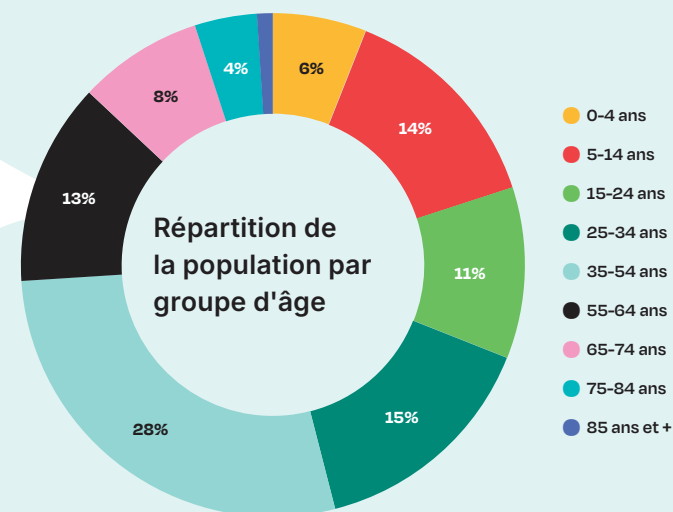
Perspectives démographiques

Depuis 2016, Mirabel connaît le plus fort accroissement comparé aux autres villes des MRC de la région. Entre 2016 et 2021, **la croissance démographique a été de 21,6 %** comparée à 8,8 % pour l'ensemble de la région des Laurentides et à 4,6 % pour le Québec.



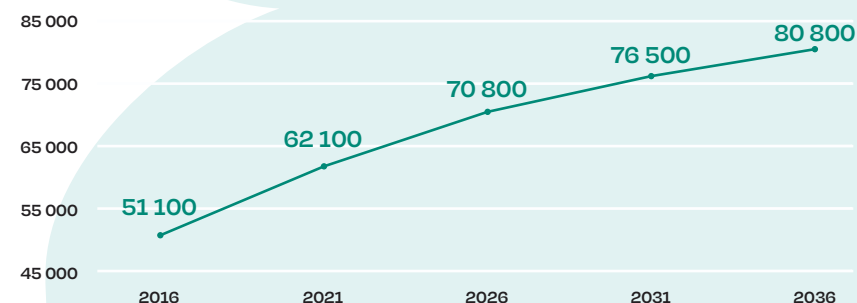
Les projections prévoient que cette tendance devrait s'atténuer, mais demeurer plus élevée que celle de la population régionale dans la prochaine décennie. De 2026 à 2031, l'accroissement de la population de Mirabel est estimé à plus de 8,1 %.

Près du quart de la population est âgée de moins de 19 ans, soit 25,7 % comparativement à 20,7 % pour l'ensemble du Québec. Comme l'âge moyen des Mirabellois est de **37,6 ans** et que l'âge moyen au Québec est de 42,8 ans, ceci illustre l'importance de la jeunesse à Mirabel.



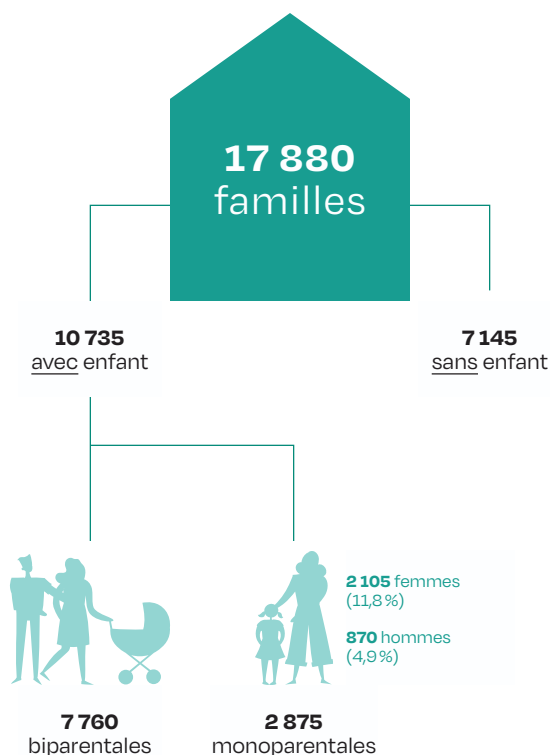
Projection de l'accroissement de la population

Mirabel, 2016 à 2036



Taux de variation

2016 à 2021: +21,6 % / 2021 à 2026: +14,0 % / 2026 à 2031: +8,1 % / 2031 à 2036: +5,6 %



Les familles

Une famille est constituée de deux personnes ou plus liées par la naissance, le mariage ou l'adoption, bien qu'elle puisse également inclure d'autres personnes non apparentées. Une famille peut avoir ou ne pas avoir d'enfants.

Les familles monoparentales représentent de **2 975 familles avec enfants de moins de 18 ans** dans Mirabel. Le parent est une femme pour près des trois-quarts (70,8 %) des familles monoparentales de la MRC (peu importe l'âge de l'enfant).

Le nombre total d'enfants dans les familles est de **19 235 enfants**, pour une moyenne de 1,8 enfant par famille. De ce nombre, 75,8 % sont dans une famille biparentale et 24,2 % dans une famille monoparentale.

Le nombre de **personnes de 15 ans ou plus vivant seules** à Mirabel totalise **6 570 personnes** (13,6 % de la population), ce qui est inférieur à l'ensemble de la région des Laurentides (16,8 %). La proportion de personnes vivant seules est beaucoup plus importante chez les 65 ans ou plus que chez les plus jeunes.

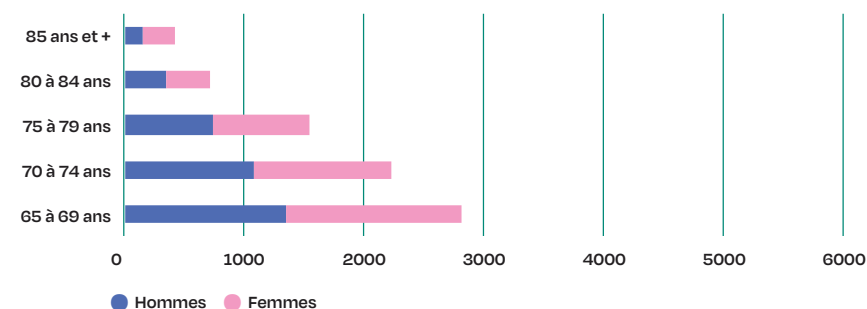
→ 4 695 personnes de 15 à 64 ans

→ 1 875 personnes de 65 ans et plus

Les aînés

En 2021, les 65 ans ou plus représentaient 12,6 % de la population, comparativement à 20,6 % pour l'ensemble du Québec. Toutefois, le taux de croissance du groupe des aînés entre 2021 et 2026 (12,4 % à 15,3 %) sera supérieur à celui de l'ensemble de la population de Mirabel. Cela devrait représenter 3 100 aînés de plus en 2026 qu'en 2021.

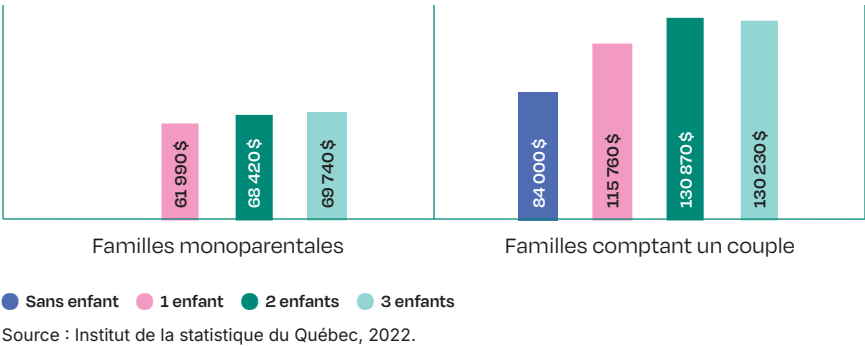
Répartition de la population de 65 ans et plus selon le groupe d'âge et selon le genre



Revenu et emploi

Le revenu médian après impôt des familles de Mirabel comptant un couple est de **106 380 \$** et le celui des familles monoparentales est de 65 000 \$.

Revenu médian des familles après impôt



Comparé à l'ensemble des MRC de la région, Mirabel a la plus faible proportion de personnes vivant sous la « mesure du faible revenu » (MFR), avec 6,6 %, soit 4 040 personnes en 2021. Une plus grande proportion des personnes qui vivent sous la MFR est âgée de 65 ans et plus (15,5 %), soit 1 170 personnes.

Le revenu médian d'un Mirabellois en 2020 était de 46 700 \$, comparativement à 37 600 \$ pour la région des Laurentides.

Le taux d'activité de Mirabel est 73,7 %, ce qui est largement supérieur à celui pour l'ensemble de la région des Laurentides (64,3 %). Le taux de chômage de Mirabel est de 5,4 %, ce qui est plus faible que l'ensemble de la région des Laurentides (7,0 %).

Logement

Un ménage sur trois (33 %) habitant Mirabel est locataire, ce qui représente **8 410 ménages**.

Mirabel a connu la plus grande variation, parmi les MRC de la région, des frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par des ménages locataires (+21,4 %, passant de 830 \$ à 1 008 \$) entre 2016 et 2021. La variation est de +15,7 % pour la région des Laurentides et +14,3 % pour le Québec.

Toutefois, la proportion des ménages locataires de Mirabel qui consacre 30 % de leur revenu aux dépenses pour le logement est inférieure à la moyenne de la région des Laurentides (23,7 % comparé à 27,8 %).

Ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement

Mirabel, 2021

	Proportion	Nombre
Ménages locataires	23,7 %	1 995 ménages
Ménages propriétaires	8,2 %	1 350 ménages

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

À Mirabel, 11 % des ménages locataires éprouvent des besoins impérieux en matière de logement. La proportion de logements nécessitant des réparations majeures dans Mirabel; 2,6 % (635 logements) est inférieure à celle pour l'ensemble de la région, qui est de 5,1%.

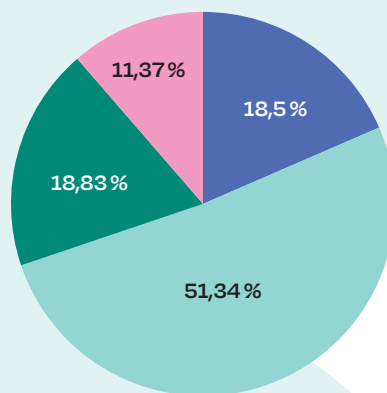


Éducation

Le territoire de Mirabel compte 16 écoles, dont 2 écoles secondaires. La proportion de personnes sans diplôme y est plus faible que dans la région des Laurentides, avec 11,4 % comparativement à 13,1 %. L'absence de diplomation est plus répandue chez les 65 ans ou plus (31,4 %) que chez les 25 à 64 ans (15,3 %).

Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade

Mirabel, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Une plus grande proportion d'hommes que de femmes est sans diplôme (13,7 % chez les hommes comparativement à 9,2 % chez les femmes). Près du quart (22,4 %) de la population de Mirabel a un diplôme universitaire.

Immigration

La proportion de 5,5 % de la population issue de l'immigration internationale est inférieure à celle pour l'ensemble de la région des Laurentides, qui est de 7,0 % en 2021.

On dénombre environ **3 350 personnes immigrantes à Mirabel**³. Parmi cette population issue de l'immigration, Mirabel compte aussi 460 nouveaux immigrants, ayant obtenu un statut d'immigrant ou de résident permanent entre 2016 et 2021 (0,8 % de la population). Ces nouveaux immigrants proviennent en grande partie d'Europe et d'Afrique du Nord.

Par ailleurs, au moment du recensement, on dénombrait 305 résidents non-permanents (personnes ayant un permis d'études ou de travail ou qui revendiquent un statut de réfugié).

³ Source : Statistique Canada, recensement de 2021.

Plan d'action 2025-2027

Ce plan d'action met en valeur le résultat final de cette démarche collective. Il permet de prioriser les actions en fonction d'objectifs spécifiques afin de répondre aux enjeux identifiés. Destiné aux familles et aux aînés, il regroupe près de 80 mesures visant à relever divers défis actuels et futurs les concernant.

Son déploiement s'articule autour de 9 axes d'intervention :

AXE 1 •
Habitat et milieu de vie

AXE 4 •
Respect et inclusion sociale

AXE 7 •
Espaces extérieurs et bâtiments

AXE 2 •
Participation sociale

AXE 5 •
Santé et services sociaux

AXE 8 •
Transport et mobilité

AXE 3 •
Loisirs

AXE 6 •
Sécurité

AXE 9 •
Communications et information

Les intrants

Les intrants sont les commentaires et les idées des personnes ou des groupes qui ont été consultés afin d’apporter leur expertise à ce projet collectif. Au cours de cette démarche, les intrants provenaient de :

- Les membres des comités de pilotage : les élus, les gens du milieu communautaire et associatif, les citoyens, les employés de la Ville et du Centre intégré de santé et services sociaux des Laurentides.
- Les citoyens par le biais du sondage, des consultations publiques et consultations terrain (îlots jeunesse, membres de la maison de la famille, familles d’agriculteurs par le biais d’Écoute agricole).
- Les directeurs des services municipaux, les membres de la Table de concertation communautaire en développement social de Mirabel (ORBITE) et le soutien technique d’un conseiller d’Espace muni.

Le rôle de la municipalité

Dans la réalisation de cette politique familiale municipale amie des aînés, la ville de Mirabel peut jouer 4 rôles selon les diverses mesures adoptées :



Porteuse

Elle est responsable des moyens et des fins

Détenir le leadership et/ou les responsabilités;

Tenir les leviers de vision et/ou de l'exécution;

Être responsable d'initier, de développer et de livrer.



Collaboratrice

Elle contribue à une œuvre commune

Partager les responsabilités et le leadership;

Contribuer à des initiatives existantes;

Faire de la représentation politique;

Créer et préserver des partenariats.



Mobilisatrice

Elle stimule les énergies présentes

Participer aux espaces de concertation;

Favoriser les échanges et l'alignement des visions;

Favoriser des changements d'attitudes ou de comportements de la population et des acteurs;

Favoriser le maillage de partenaires et créer des synergies.



Facilitatrice

Elle ouvre des portes et facilite l'action

Accompagner divers acteurs et des citoyennes et citoyens;

Simplifier les processus et réduire les barrières pour des projets des acteurs divers et des citoyennes et citoyens;

Informar, vulgariser et sensibiliser sur des sujets importants.

AXE 1 : Habitat et milieu de vie

Mirabel est une ville en pleine croissance où il fait bon vivre, et nous avons à cœur d'offrir un cadre de vie inclusif, dynamique et adapté aux besoins de toutes les générations.

L'axe **Habitat et milieu de vie** vise à renforcer le bien-être des familles et des aînés en favorisant un environnement propice à l'épanouissement de chacun.

Pour y parvenir, nous souhaitons mieux faire connaître les services municipaux et ceux des organismes qui œuvrent au sein de notre communauté. Une meilleure accessibilité à ces ressources permettra aux citoyens de profiter pleinement des soutiens et activités qui leur sont offerts. Le sentiment d'appartenance est également au cœur de nos priorités. Nous voulons encourager les initiatives qui renforcent les liens entre les résidents et favorisent une communauté solidaire, où chaque citoyen se sent chez lui.

Enfin, une diversité en matière d'habitation est essentielle pour répondre aux réalités de notre population en évolution. Offrir des options adaptées aux familles, aux aînés et aux personnes vivant seules permettra à Mirabel de demeurer un milieu de vie accueillant pour tous. Cet axe représente un engagement clair : faire de Mirabel une ville où l'on trouve non seulement un toit, mais aussi un véritable chez-soi, soutenu par des services accessibles et une communauté engagée.



Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
1.1 Promouvoir les différents services des organismes auprès des familles et des aînés.	1.1.1 Faciliter et promouvoir les moyens de communication alternatifs au site web pour informer les citoyens sur les activités offertes par les organismes communautaires, sportifs et de loisirs.	×	×	PORTEUSE COLLABORATRICE	Service des loisirs Service des communications	✓	✓	✓
	1.1.2 Maintenir à la disposition des organismes communautaires des espaces dans les bâtiments municipaux pour diffuser leurs informations et en faire la promotion auprès de la population.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	1.1.3 Bonifier le répertoire des organismes communautaires existant en y intégrant des organismes non reconnus, mais qui offrent des services aux citoyens sur le territoire de Mirabel. Inclure des informations clés afin de renforcer leur visibilité.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs CSSSL		✓	✓

1.2 Encourager le sentiment d'appartenance au sein de la population	1.2.1 Maintenir et bonifier les espaces de rencontre propices aux échanges, incluant des activités ludiques comme des soirées de jeux de société, pour favoriser les discussions entre les citoyens.	×	×	MOBILISATRICE COLLABORATRICE	Service des loisirs Service de la bibliothèque Organismes partenaires	✓	✓	✓
	1.2.2 Maintenir les fêtes de quartiers dans tous les secteurs de la ville de Mirabel en offrant un soutien continu aux comités de parc pour leur organisation.	×	×	FACILITATRICE	Service des loisirs Organismes partenaires de loisirs	✓	✓	✓
	1.2.3 Consulter davantage les citoyens lors de la création de nouveaux parcs ou de nouveaux projets.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs Autres services au besoin		✓	✓
1.3 Améliorer la connaissance des différents services municipaux auprès des citoyens	1.3.1 Promouvoir les activités gratuites pour les familles et les aînés offertes dans tous les secteurs de la Ville de Mirabel.	×	×	PORTEUSE COLLABORATRICE	Service des loisirs Service des communications	✓	✓	✓
	1.3.2 Publier les événements organisés par la Ville afin de permettre aux citoyens de découvrir les activités disponibles et les lieux où elles se tiennent via le calendrier interactif.	×	×	PORTEUSE COLLABORATRICE	Service des loisirs Service des communications	✓	✓	✓
1.4 Diversifier l'offre en habitation pour tous les citoyens	1.4.1 Ajuster la réglementation pour encourager le développement des logements accessoires.	×	×	PORTEUSE	Service de l'urbanisme	✓	✓	✓
	1.4.2 Encourager le développement de logements abordables situés à proximité des services en créant des centres intégrant plusieurs commerces.	×	×	FACILITATRICE	Service de l'urbanisme	✓	✓	✓
	1.4.3 Faciliter la réalisation d'habitations pour aînés en milieu rural (RPA /Maison des aînés).		×	FACILITATRICE	Service de l'urbanisme	✓	✓	✓
	1.4.4 Soutenir les coopératives d'habitation (OBNL) adaptées aux besoins des citoyens.	×	×	FACILITATRICE	Service de l'urbanisme	✓	✓	✓
	1.4.5 Favoriser la proximité des parcs et espaces verts près des lieux d'habitation.	×	×	FACILITATRICE	Service de l'urbanisme Service du génie Service des loisirs	✓	✓	✓

² Un logement accessoire est un logement secondaire, plus petit, situé sur la même propriété que la résidence principale. Il peut servir à un usage intergénérationnel, locatif ou temporaire.



AXE 2 : Participation sociale

Une communauté forte repose sur l'engagement et la contribution de ses citoyens. L'axe **Participation sociale** met de l'avant l'engagement des individus et la reconnaissance de leur apport à la collectivité, tout en soutenant les organismes qui dynamisent la vie locale. À Mirabel, l'entraide, la culture et le sport occupent une place essentielle. Chaque geste, qu'il soit posé par une personne bénévole, du milieu associatif ou communautaire, contribue à renforcer le tissu social et à nourrir un sentiment d'appartenance. Valoriser ces engagements permet de reconnaître l'impact positif de ceux et celles qui investissent temps et énergie au service de la communauté.

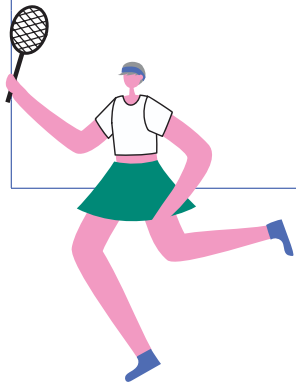
Les organismes sportifs, culturels, de loisirs et les ressources d'entraide jouent un rôle clé dans la qualité de vie des familles et des aînés. Leur mission est essentielle pour offrir des services et des activités accessibles à tous. Un soutien adapté leur permet de poursuivre et d'élargir leurs actions, au bénéfice de l'ensemble de la population. Encourager la participation citoyenne et appuyer les initiatives locales contribuent à faire de Mirabel un milieu de vie dynamique, inclusif et solidaire.



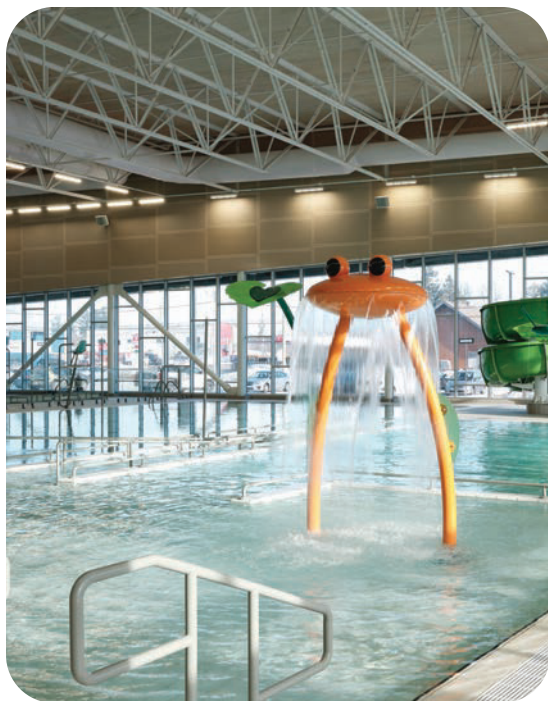
Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
2.1 Favoriser l'engagement des citoyens et reconnaître leur apport à la communauté	2.1.1 Faire la promotion de l'application « Je Bénévole » auprès des organismes et de la population pour permettre aux citoyens de découvrir les opportunités de bénévolat.	×	×	COLLABORATRICE	Services des loisirs Service des communications	✓	✓	✓
	2.1.2 Reconnaître les centres d'action bénévole qui desservent le territoire de Mirabel.		×	FACILITATRICE COLLABORATRICE	Service des loisirs Direction générale	✓		
	2.1.3 Maintenir la promotion de la Semaine de l'action bénévole à la Ville de Mirabel.	×	×		Service des communications	✓	✓	✓
2.2 Soutenir les organismes sportifs, culturels et ressources d'entraide ainsi que les comités de loisirs	2.2.1 Organiser une foire ou un salon regroupant les organismes communautaires, les comités de parc et les associations sportives reconnus par la Ville afin de faciliter les liens et les collaborations entre eux, tout en offrant des formations adaptées à leurs besoins.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	2.2.2 Renforcer les compétences des bénévoles siégeant sur les comités de parc et les organismes partenaires en offrant des formations régulières en matière de bénévolat, de gouvernance, et de réseautage social.	×	×	PORTEUSE FACILITATRICE	Service des loisirs		✓	✓



Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
3.1 Promouvoir l'offre de programmes de la Ville et d'activités auprès des aînés et des familles	3.1.1 Regrouper et mettre en valeur les activités destinées aux aînés dans une section dédiée du cahier des loisirs et sur le site web afin de mieux les faire connaître.		×	PORTEUSE	Service des loisirs Service des communications Organismes partenaires		✓	✓
	3.1.2 Maintenir la politique de tarification familiale.	×		PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	3.1.3 Maintenir une tarification abordable pour les activités offertes aux citoyens de 50 ans et plus.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	3.1.4 Augmenter l'offre de spectacles pour les enfants.	×		PORTEUSE	Services des loisirs		✓	✓
	3.1.5 Maintenir et promouvoir les activités organisées dans les parcs.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs Comités de proximité	✓	✓	✓
	3.1.6 Développer une offre d'activités pour les pères, comme des ateliers de cuisine, dans le cadre la programmation des loisirs.	×		PORTEUSE COLLABORATRICE	Service des loisirs Organismes partenaires communautaires		✓	✓
	3.1.7 Offrir des cours d'informatique pour les personnes aînées.		×	PORTEUSE COLLABORATRICE	Service des loisirs		✓	✓
	3.1.8 Améliorer l'offre d'activités dans les bibliothèques en recherchant des offres de partenariat avec des organismes locaux et régionaux.	×	×	PORTEUSE	Service de la bibliothèque Organismes communautaires		✓	✓
	3.1.9 Bonifier l'offre d'activités pour les 0 à 5 ans.	×		PORTEUSE	Service des loisirs Organismes partenaires Service des bibliothèques		✓	✓
	3.1.10 Maintenir l'offre d'activités de loisirs les soirs et les fins de semaine.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	3.1.11 Faire connaître la mission du Virage Jeunesse et promouvoir l'offre d'activités des îlots jeunesse.	×		PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓



3.2 Entretien et amélioration des infrastructures récréatives, culturelles et des plateaux sportifs	3.2.1 Ajouter du mobilier extérieur dans les parcs des différents secteurs.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	3.2.2 Augmenter l'offre de plateaux de pickleball extérieurs et intérieurs.	×	×	PORTEUSE COLLABORATRICE	Service des loisirs Club de pickleball Mirabel	✓	✓	✓
	3.2.3 Adapter les aires de repos dans les espaces verts et les parcs en ajoutant des bancs, des tables de pique-nique, des espaces couverts et des toilettes afin de répondre à toutes les clientèles.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs CPEM	✓	✓	✓
	3.2.4 Sensibiliser par de l'affichage, le citoyen à la propreté des parcs et espaces verts en réduisant sa production de déchets.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs Service des communications Service de l'environnement		✓	✓
	3.2.5 Promouvoir les parcs régionaux ainsi que les autres espaces verts sur le territoire pour l'accessibilité aux boisés.	×	×	COLLABORATRICE	Service des loisirs	✓	✓	✓



Le **loisir** occupe une place essentielle dans la qualité de vie des citoyens. Qu'il s'agisse de sport, de culture ou de plein air, l'accès à une offre diversifiée d'activités permet aux familles et aux aînés de bouger, de se divertir et de créer des liens au sein de la communauté.

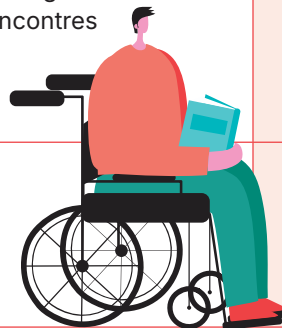
Afin que chacun puisse profiter pleinement des occasions de loisirs à Mirabel, la promotion des programmes municipaux et des activités disponibles est une priorité. Une meilleure diffusion de l'information permet à un plus grand nombre de citoyens de découvrir et de participer aux diverses options offertes, adaptées à tous les âges et intérêts.

Des infrastructures bien entretenues et améliorées sont également essentielles pour encourager la pratique d'activités sportives, culturelles et récréatives. Qu'il s'agisse de parcs, d'installations sportives ou de lieux dédiés aux arts et à la culture, des espaces accessibles et sécuritaires favorisent un mode de vie actif et enrichissant.

Le loisir est un moteur de bien-être et de rassemblement. En facilitant l'accès aux activités et en investissant dans des équipements de qualité, Mirabel continue de se développer comme un milieu de vie dynamique où les citoyens peuvent s'épanouir à travers des expériences enrichissantes.

AXE 4 : Respect et inclusion sociale

Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
4.1 Favoriser l'intégration des citoyens de tous âges et de toute origine dans la communauté et accroître du même coup les liens intergénérationnels	4.1.1 Enrichir la collection de la bibliothèque pour soutenir la francisation et l'alphabétisme : créer des ponts avec des organismes locaux.	×	×	PORTEUSE	Service de la bibliothèque	✓	✓	✓
	4.1.2 Évaluer la mise sur pied d'un projet de Bibliomobile afin de rejoindre les citoyens à l'extérieur des lieux, comme les jeunes dans les parcs.	×	×	PORTEUSE	Service de la bibliothèque		✓	✓
	4.1.3 Souligner la <i>Grande semaine des tout petits</i> et la <i>Journée mondiale de l'enfance</i> .	×		FACILITATRICE	Service des loisirs Service des communications	✓	✓	✓
4.2 Contrer l'isolement, l'âgisme et la discrimination envers les aînés	4.2.1 Organiser des activités communautaires permettant aux aînés de socialiser, tout en mettant à disposition des espaces de rencontre dans les centres culturels des secteurs non couverts par un club d'âge d'or.		×	COLLABORATRICE FACILITATRICE	Service des loisirs Organismes reconnus		✓	✓
	4.2.2 En partenariat avec le milieu, promouvoir les activités de sensibilisation contre l'âgisme.		×	FACILITATRICE	Service des loisirs Service des communications Organismes communautaires	✓	✓	✓
	4.2.3 Offrir une contribution financière à la Table de concertation régionale des aîné.e.s des Laurentides dans le cadre de la Journée internationale des aînés.		×	COLLABORATRICE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	4.2.4 Relancer les troussees RAPPID+OR sur le territoire de Mirabel.		×	COLLABORATRICE	Service de police Organismes communautaires		✓	✓
4.3 Développer et diversifier l'offre d'activités afin d'inclure et de valoriser la participation des nouveaux résidents	4.3.1 Créer des espaces de rencontre et d'échange pour briser l'isolement, comme des cafés-rencontres ou des clubs de lecture intergénérationnels.	×	×	PORTEUSE COLLABORATRICE	Service des loisirs Service de la bibliothèque		✓	✓
4.4 Favoriser la participation des jeunes au processus décisionnel au sein de la Ville de Mirabel	4.4.1 Création d'un conseil jeunesse.	×		PORTEUSE	Service des loisirs Direction générale		✓	✓





AXE 5 : Santé et services sociaux

Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
5.1 Promouvoir et encourager les saines habitudes de vie chez les familles et les aînés	5.1.1 Organiser des petits événements sportifs intergénérationnels.	×	×	PORTEUSE FACILITATRICE	Service des loisirs Organismes partenaires		✓	✓
	5.1.2 Promouvoir les ateliers de cuisine santé pour apprendre à préparer des repas équilibrés et économiques offerts sur le territoire.	×	×	MOBILISATRICE FACILITATRICE	Service des loisirs Organismes communautaires		✓	✓
	5.1.3 Promouvoir les saines habitudes de vie au sein du programme des camps de jour et des îlots jeunesse.	×		PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	5.1.4 Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des aînés en collaboration avec les clubs d'âge d'or et le centre Concept Action 50+.		×	FACILITATRICE	Service des loisirs Organismes partenaires		✓	✓
	5.1.5 Favoriser l'activité physique par le maintien de la Grande Marche Pierre Lavoie.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs Service des communications	✓	✓	✓
	5.1.6 Promouvoir les stations de prêt d'équipement sportif afin d'encourager un mode de vie actif et inclusif, ainsi favoriser une pratique régulière de l'activité physique.	×	×	PORTEUSE	Service des communications	✓	✓	✓
	5.1.7 Sensibiliser la population des bienfaits des jardins communautaires pour la santé, l'environnement, et la sécurité alimentaire par le biais du site web de la Ville.	×	×	PORTEUSE MOBILISATRICE FACILITATRICE	Service des loisirs Mirabel Garde-manger local		✓	✓
5.2 Promouvoir les conférences de sécurité contre la maltraitance et la fraude	5.2.1 Planifier des conférences accessibles et gratuites dans les clubs d'âge d'or, animées par des policiers sur des sujets comme la détection et prévention de la fraude financière (appels téléphoniques, courriels, porte-à-porte), reconnaître les signes de maltraitance (physique, émotionnelle, financière) et savoir où demander de l'aide.		×	PORTEUSE FACILITATRICE	Service de police Service des loisirs		✓	✓
5.3 Participation de la Ville sur la Table de concertation régionale des aîné.e.s des Laurentides afin de diffuser l'information auprès des aînés	5.3.1 Maintenir la participation de la ville à la Table de concertation régionale des aîné.e.s des Laurentides en désignant un représentant municipal pour assister aux rencontres et s'assurer de diffuser régulièrement l'information recueillie auprès des aînés et de leur famille, via les outils de communication.		×	COLLABORATRICE	Service de police Service des communications	✓	✓	✓



5.4 Faire la promotion du maintien d'une bonne santé mentale auprès des citoyens	5.4.1 Mettre en place des activités de prévention comme des conférences sur le sommeil, le stress, le temps devant l'écran ou l'importance de l'activité cognitive.	x	x	PORTEUSE	Service de la bibliothèque Service des loisirs		✓	✓
	5.4.2 Promouvoir et sensibiliser la population à l'existence et aux actions et services des organismes communautaires desservant le territoire.	x	x	FACILITATRICE	Service des loisirs Service des communications	✓	✓	✓

Une communauté en santé repose sur l'accès à des ressources adaptées et sur la promotion de saines habitudes de vie. L'axe **Santé et services sociaux** vise à informer et à sensibiliser les familles et les aînés aux divers enjeux liés au bien-être physique et mental, tout en renforçant la sécurité et la protection des citoyens.

Adopter un mode de vie sain contribue à une meilleure qualité de vie. La pratique d'activités physiques, l'accès à une alimentation équilibrée et à de bonnes habitudes au quotidien permettent de soutenir la vitalité des citoyens à long terme. Parallèlement, la sensibilisation à la santé mentale est essentielle pour offrir du soutien et des outils à ceux qui en ont besoin, favorisant ainsi une communauté plus résiliente et solidaire.

La sécurité des aînés demeure une priorité. La diffusion d'informations sur la prévention de la maltraitance et de la fraude aide à protéger les personnes vulnérables contre les abus. La participation de la Ville au sein de la Table de concertation régionale des aîné.e.s des Laurentides permet d'assurer un meilleur accès aux ressources et de renforcer la vigilance collective.

En mettant de l'avant ces actions, Mirabel se positionne comme un milieu de vie soucieux du bien-être global de sa population, où chacun peut évoluer dans un environnement sécuritaire, inclusif et bienveillant.



La sécurité est primordiale pour assurer le bien-être des familles et des aînés. L'axe **Sécurité** met l'accent sur la prévention et la création d'un environnement rassurant et protégé. La prévention des incendies est essentielle. Grâce à des campagnes de sensibilisation et des inspections régulières, la Ville réduit les risques et garantit la sécurité des citoyens.



Les espaces publics doivent être sécuritaires. Un éclairage adéquat, un entretien rigoureux et des aménagements adaptés permettent de créer un milieu de vie où chacun se sent en sécurité. Les parcs, lieux de loisirs et espaces publics doivent également être protégés. En améliorant la sécurité de ces endroits, la Ville assure un cadre agréable et sûr pour les familles et les aînés. Avec ces actions, Mirabel poursuit son engagement à offrir des milieux de vie sécuritaires, favorisant la confiance et le bien-être de tous.

Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
6.1 Prévenir les incendies	6.1.1 Maintenir la représentation du Service de sécurité incendie (kiosque d'information) lors des événements de la Ville.	×	×	PORTEUSE	Service de sécurité incendie	✓	✓	✓
	6.1.2 Maintenir la formation aux familles et aux aînés avec les simulateurs pour la manipulation des extincteurs.	×	×	PORTEUSE	Service de sécurité incendie	✓	✓	✓
	6.1.3 Maintenir les visites de prévention annuelles dans les domiciles.	×	×	PORTEUSE	Service de sécurité incendie	✓	✓	✓
6.2 Offrir des milieux de vie sécuritaire et rassurant aux familles et aux aînés	6.2.1 Améliorer l'éclairage public pour renforcer la sécurité des rues, passages piétons, pistes cyclables, et arrêts de transport en commun, en tenant compte des plaintes et requêtes reçues.	×	×	PORTEUSE	Service de sécurité incendie Service des travaux publics	✓	✓	✓
	6.2.2 Maintenir le service de Citoyens en patrouille.	×	×	PORTEUSE	Service de police	✓	✓	✓
	6.2.3 Promouvoir l'espace d'échange sécurisé et surveillé situé dans le stationnement devant le poste de police pour les transactions issues des ventes en ligne.	×	×	PORTEUSE	Service des communications Service de police	✓	✓	✓
6.3 Accentuer la sécurité dans les parcs de la Ville	6.3.1 Maintenir le programme de surveillance de parc.	×	×	PORTEUSE	Service de police	✓	✓	✓
	6.3.2 Maintenir la représentation du Service de police (kiosque d'information) lors des événements de la Ville.	×	×	PORTEUSE	Service de police	✓	✓	✓

Des espaces extérieurs bien conçus et adaptés aux besoins des citoyens sont essentiels pour encourager un mode de vie actif et favoriser les rencontres. L'axe **Espaces extérieurs et bâtiments** vise à développer et à améliorer les infrastructures récréatives pour les citoyens de tous âges, tout en répondant aux besoins variés de la population. L'amélioration des plateaux sportifs, tant extérieurs qu'intérieurs, ainsi que des parcs, permet à chacun de pratiquer des activités physiques et récréatives dans un environnement agréable et adapté.

La Ville s'engage également à poursuivre le développement des jardins communautaires et collectifs, qui offrent aux citoyens la possibilité de cultiver et de renforcer les liens communautaires. Ces jardins constituent un lieu de rencontre et de partage, tout en contribuant à l'embellissement de la ville.



Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
7.1 Développer, améliorer ou adapter les plateaux sportifs extérieurs, intérieurs ainsi que les parcs aux besoins des citoyens de tous âges	7.1.1 Réfléchir à la faisabilité d'avoir un bâtiment dédié aux sports, comme un centre récréatif sur le territoire de Mirabel, incluant divers terrains sportifs (soccer, gymnases, pickleball et des salles communautaires).	×	×	MOBILISATRICE	Service des loisirs Service du génie Conseil municipal		✓	✓
	7.1.2 Maintenir la plantation d'arbres dans les parcs et les aires publiques pour offrir des espaces d'ombre.	×	×	PORTEUSE	Service des travaux publics	✓	✓	✓
	7.1.3 Bonifier certains modules de jeux, équipements et aménagements pour répondre à différents groupes d'âges.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs	✓	✓	✓
7.2 Assurer la poursuite et le développement des jardins communautaires et collectifs	7.2.1 Offrir des ateliers gratuits ou à faible coût sur les techniques de jardinage écologique et la gestion des récoltes auprès des comités de proximité liés à la Ville.	×	×	PORTEUSE	Service des loisirs		✓	✓
	7.2.2 Allouer des fonds municipaux spécifiques pour le développement et l'aménagement des jardins communautaires.	×	×	FACILITATRICE	Service des loisirs Mirabel économique		✓	✓
	7.2.3 Intégrer des activités intergénérationnelles autour du jardinage.	×	×	FACILITATRICE	Service des loisirs	✓	✓	✓
	7.2.4 Promouvoir des capsules vidéo sur le compostage et l'utilisation d'engrais naturels dans les jardins urbains.	×	×	MOBILISATRICE	Service des loisirs Service de l'environnement Service des communications		✓	✓



Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
8.1 Participer à l'amélioration et à la diversification des services de transport afin de répondre aux multiples besoins des familles et des aînés	8.1.1 Poursuivre les actions de représentation et de partenariat avec les organismes de transport et les instances gouvernementales pour bonifier le système de transport collectif.	X	X	COLLABORATRICE	Direction générale	✓	✓	✓
8.2 Faciliter les déplacements à l'intérieur et l'extérieur de la municipalité	8.2.1 Promouvoir l'utilisation des plateformes de covoiturage, des taxi-bus et du transport adapté, ainsi que faire la promotion des organismes qui offrent des services de transport.	X	X	FACILITATRICE	Service des communications Service des loisirs		✓	✓
8.3 Favoriser la sécurité dans les déplacements	8.3.1 Continuer d'assurer un suivi des plaintes par le Comité de sécurité routière de la Ville.	X	X	PORTEUSE	Comité de sécurité routière	✓	✓	✓
	8.3.2 Continuer l'engagement sur le terrain des policiers pour la sécurité locale par de la surveillance ponctuelle selon les requêtes des citoyens.	X	X	PORTEUSE	Service de police	✓	✓	✓
	8.3.3 Promouvoir les campagnes de sensibilisation sur le partage de la route.	X	X	FACILITATRICE	Service des communications Service de police	✓	✓	✓
	8.3.4 Assurer ou maintenir le déneigement de pistes cyclables, de sentiers piétonniers et de chemins dans les parcs à forte affluence.	X	X	PORTEUSE	Service des travaux publics Service des loisirs	✓	✓	✓
	8.3.5 Maintenir les ateliers de sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires concernant la sécurité routière et l'utilisation du vélo, la trottinette électrique et le scooter.	X		FACILITATRICE	Service de police	✓	✓	✓
	8.3.6 Maintenir l'installation des afficheurs de vitesse, des radars qui affichent la vitesse des véhicules pour rappeler aux conducteurs de respecter les limites.	X	X	PORTEUSE	Service des travaux publics	✓	✓	✓



Une communication efficace et accessible est essentielle pour créer une relation de confiance entre la Ville et ses citoyens. L'axe **Communications et information** vise à renforcer l'écoute des résidents et à adapter les moyens de communication afin de mieux répondre aux besoins de chaque secteur de la ville. L'administration municipale met un point d'honneur à maintenir et à bonifier les initiatives permettant de recueillir les opinions et les préoccupations des citoyens. Qu'il s'agisse de consultations publiques, de rencontres de quartier ou d'autres formes de dialogue, ces actions assurent que chaque voix soit entendue.

De plus, la Ville s'engage à adapter ses canaux de communication en fonction des diverses clientèles. Que ce soit par le biais des médias sociaux, des bulletins municipaux ou d'autres moyens, l'objectif est d'assurer une diffusion claire et ciblée de l'information pour que chaque citoyen puisse y accéder facilement et rapidement. Ainsi, Mirabel œuvre à maintenir un lien constant avec ses citoyens, tout en garantissant une communication fluide et inclusive, au service de l'ensemble de la communauté.



Objectifs	Pistes d'actions	PFM	MADA	Postures	Responsables	2025	2026	2027
9.1 Maintenir et bonifier les initiatives permettant à l'administration municipale d'être à l'écoute des citoyens de chacun des secteurs de la ville	9.1.1 Valoriser et promouvoir les services municipaux en profitant des événements organisés par la Ville pour mieux faire connaître les activités et services disponibles.	×	×	PORTEUSE	Service des communications		✓	✓
	9.1.2 Outiller les employés municipaux sur les ressources communautaires existantes desservant le territoire de Mirabel pour bien orienter les citoyens.	×	×	PORTEUSE	Service des ressources humaines Service des loisirs		✓	✓
9.2 Adapter les moyens de communication de la Ville selon la clientèle ciblée	9.2.1 Optimiser ou maximiser l'usage de tous les outils de communication à la disposition de la Ville.	×	×	PORTEUSE	Service des communications	✓	✓	✓
	9.2.2 Poursuivre et promouvoir les services en ligne offerts à partir du site web de la Ville (requêtes, demande de permis, inscription aux activités, etc.).	×	×	PORTEUSE	Service des communications	✓	✓	✓

Mise en œuvre et suivi de la politique

La mise en œuvre de la politique familiale de Mirabel s'appuiera sur des actions concrètes, alignées avec les priorités des différents axes stratégiques.

Chaque initiative sera développée en collaboration avec les organismes communautaires, les services municipaux et les citoyens afin de répondre aux besoins des familles et des aînés. Un comité de suivi sera mis en place pour superviser les actions, assurer la coordination et ajuster les initiatives en fonction des besoins émergents. Des évaluations annuelles, incluant des indicateurs permettront de mesurer les avancées, l'impact des actions, l'accessibilité des services et l'engagement citoyen. Ces analyses permettront d'adapter la Politique de manière continue et de relever les défis rencontrés.

Remerciements

La Ville de Mirabel tient à remercier toutes les personnes engagées dans l'élaboration du projet.

Comité de pilotage – Famille

Annie Leroux
Éric Laflamme
Francis Gascon
Isabelle Paquette
Maxime Chiasson
Pascale Bellemare
Roxanne Therrien, élue
Roxanne Diné

Comité de pilotage – MADA

Alexandra Paradis
Claudette Lafontaine
Francine Charles, élue
Jenny Ménage
Karine Vendette
Lise Coursol
Pascale Bellemare
Sandra Lebouché
Sylvie Bolduc
Yanina Tremblay

Coordination de la démarche et rédaction

France Létourneau
Marie-Hélène Delisle
Melissa Bonami
Valérie Laflamme

Consultation des services municipaux

Carolynne Lapierre
Dominic Noiseux
Joël Laviolette
Martin Gratton
Nicolas Arbour
Sarah Germain
Valérie Sauvé

Révision linguistique

Caroline Frappier

Graphisme

Stef René

Consultation citoyenne

Votepour.ca

Collaborateurs et participation citoyenne

Espace muni
Carrefour jeunesse emploi de Mirabel
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Club de l'âge d'or de Mirabel (Saint-Janvier)
Concept action 50+ Corporation en développement communautaire de Mirabel
Écoute agricole
Maison de la famille de Mirabel
Et tous les participantes et participants au sondage.

La Ville de Mirabel tient à remercier le ministère de la Famille du Québec et le Secrétariat des aînés pour leur soutien financier.



En partenariat avec :

